



AUTORISATION PARENTALE

Nom et prénom _____

Qualité (mère, père ou tuteur) _____

Tél. Privé _____ GSM _____

Adresse e-mail _____

(adresse obligatoire afin de recevoir les courriers & informations du PLD)

Le(a) soussigné(e)

- autorise l'enfant mineur _____ (nom / prénom de l'enfant) à apprendre et à pratiquer la plongée subaquatique ainsi qu'à passer les tests des différents brevets (notamment un baptême de plongée)
- reconnaît formellement avoir pris connaissance des statuts et règlements en vigueur de l'a.s.b.l. PLONGEURS DIFFERDANGE, du fait que l'enfant pratique la plongée subaquatique à ses propres risques et périls, et confirme avoir été informé des risques encourus, d'avoir pris connaissance des contre-indications à la plongée (liste établie par la FLASSA) et décharge l'a.s.b.l. Plongeurs Differdange et les personnes concernées (moniteurs, chefs palanquées et autres responsables) de toutes responsabilités
- reconnaît avoir pris connaissance de la Déclaration de protection des données de l'a.s.b.l. PLONGEURS DIFFERDANGE et autorise l'enregistrement de ses données conformément aux dispositions du « RGDP » (le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et la libre circulation de ces données)
- reconnaît avoir pris connaissance que l'a.s.b.l. Plongeurs Differdange décline toute responsabilité en dehors des lieux et horaires d'entraînements (y compris pour tout ce qui a trait aux déplacements vers le lieu d'entraînement, respectivement le retour à domicile).

_____, le _____

Signature (mère, père, ou tuteur)

Conditions d'admission pour mineurs

- être âgé d'au moins 12 ans (pour un baptême de plongée au moins 10 ans) ;
- les mineurs sont tenus de respecter les consignes et instructions des responsables ;
- la présence d'un représentant légal pourra être requise sur les lieux des entraînements ;
- toute décision de refus d'admission définitive sera prise et prononcée par le Conseil d'Administration sur avis du Comité Technique.

Contre-Indications à la plongée

- pathologie cardiaque (toute affection cardiaque sous traitement)
- pathologie « O.R.L. » (infection quelconque, rhume, perforation tympanique)
- pathologie pneumologique (asthme, insuffisance respiratoire, pneumothorax)
- pathologie neurologique (épilepsie)
- autres pathologies graves (diabète, etc.)



Fédération Luxembourgeoise des Activités et Sports Sub-Aquatiques
F.L.A.S.S.A.

Membre du Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois (C.O.S.L.)
Affiliée à la Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques C.M.A.S.

CONTRE - INDICATIONS A LA PLONGEE EN SCAPHANDRE

La liste des contre-indications ci-après est indicative. En cas de doute, un second avis est conseillé.

	CONTRE - INDICATIONS DEFINITIVES CLINIQUEMENT DECELABLES	CONTRE - INDICATIONS TEMPORAIRES SOUMISES A L'APPRECIATION DU MEDECIN
CARDIOLOGIE	<ul style="list-style-type: none"> • Toute affection cardiaque évolutive ou chronique séquentaire sous traitement • Cardiomyopathie ischémique grave • Hypertension artérielle sévère • Infarctus • Artérite stade III - IV • Angine de poitrine • Tachycardie paroxystique : Bouveret • Traitement par : Anticoagulant - Bêtabloquant - Antiarythmique 	<ul style="list-style-type: none"> • Affection cardio-vasculaire à évaluer
O.R.L.	<ul style="list-style-type: none"> • Surdit� unilatérale : cophose • Déficit audiométrique bilatéral > 40 db • Otospongiose opérée 	<ul style="list-style-type: none"> • Episode infectieux • Syndrome vertigineux à évaluer • Problème tubaire itératif • Perforation tympanique • Tympanoplastie à évaluer après impédancemétrie • Ostéomes majeurs du conduit non opéré
PNEUMOLOGIE	<ul style="list-style-type: none"> • Asthme • Insuffisance respiratoire chronique • Pneumothorax spontané • Syndrome interstitiel évolutif : Fibrose pulmonaire • Sarcoidose stade II - III • Pleurésie ou implant creux 	<ul style="list-style-type: none"> • Pathologie infectieuse • Pleurésie après évaluation par E.F.R. • Sarcoidose : stade I à évaluer après E.F.R.
OPHTALMOLOGIE	<ul style="list-style-type: none"> • Kératotomie radiaire • Kératocône • Pathologie de la rétine à évaluer • Prothèse ou implant creux 	<ul style="list-style-type: none"> • Chirurgie oculaire à évaluer après 1 an • Traitement pour décollement rétinien à évaluer • Glaucome à évaluer • Altération du champ visuel à évaluer
NEUROLOGIE	<ul style="list-style-type: none"> • Epilepsie • Traumatisme crânien avec séquelles • Perte de connaissance répétitive d'étiologie indéterminée • Chirurgie endocrinienne pour affection évolutive 	
PSYCHIATRIE	<ul style="list-style-type: none"> • Affection psychiatrique sévère 	Traitement majeur par antidépresseur, Anxiolytique, Neuroleptique
ENDOCRINOLOGIE - METABOLISME	<ul style="list-style-type: none"> • Diabète insulino-dépendant 	<ul style="list-style-type: none"> • Troubles endocriniens à évaluer • Etat spasmodique à évaluer
GYNECOLOGIE	•	• Grossesse
DENTAIRE	•	<ul style="list-style-type: none"> • Prothèse amovible : nécessité de l'enlever • Caries
GASTROLOGIE	•	<ul style="list-style-type: none"> • Hernie hiatale ou reflux gastro-oesophagien • Ulcère digestif

TOUTE PRISE MEDICAMENTEUSE DOIT ETRE APPRECIEE.

LA REPRISE DE LA PLONGEE APRES UN ACCIDENT DE DECOMPRESSION, UNE SURPRESSION PULMONAIRE, UN PASSAGE EN CAISSON HYPERBARE OU TOUT AUTRE ACCIDENT SEVERE NECESSITERA L'AVIS D'UN MEDECIN FEDERAL !!!